

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/08/2024 - 127085 - 2014 B 05452 - 801 018 573 - PRODWAYS GROUP

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2023

INCLUANT LE RAPPORT
FINANCIER ANNUEL



Ce Document d'enregistrement universel a été déposé le 23 avril 2024 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement. Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

En application de l'article 19 du règlement européen 2017/1129 (dit « Règlement prospectus »), les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent Document d'enregistrement universel :

- relativement à l'exercice clos le 31 décembre 2022 : rapport de gestion, comptes consolidés et sociaux et rapports des Commissaires aux comptes y afférents, tels qu'ils figurent dans le Rapport financier annuel 2022 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 avril 2023 (numéro de dépôt D.23-0348) et disponible sur le site Internet de PRODWAYS GROUP (Lien vers le rapport financier annuel 2021). Ce document incorpore des balises XBRL.
- relativement à l'exercice clos le 31 décembre 2021 : rapport de gestion, comptes consolidés et sociaux et rapports des Commissaires aux comptes y afférents, tels qu'ils figurent dans le Rapport financier annuel 2021 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (numéro d'approbation R22-013) et disponible sur le site Internet de PRODWAYS GROUP (Lien vers le Document d'enregistrement universel 2020). Ce Document d'enregistrement universel 2020 n'incorpore pas de balises XBRL.
- Le communiqué sur le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2024 (disponible sur le site internet de PRODWAYS GROUP).

Des exemplaires du présent Document d'enregistrement universel sont disponibles sans frais au siège de la Société : 30, rue de Gramont, 75002 Paris, sur simple demande adressée à la Société, sur le site internet www.prodways-group.com et sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

Les informations figurant sur les sites internet mentionnés par les liens hypertextes www.prodways-group.com en section 5.4.3 du présent Document d'enregistrement universel, à l'exception de celles incorporées par référence, ne font pas partie du présent Document d'enregistrement universel. À ce titre, ces informations n'ont été ni examinées ni approuvées par l'AMF.

Le Document d'enregistrement universel est une reproduction de la version officielle du Document d'enregistrement universel qui a été établie au format XHTML et est disponible sur le site de l'émetteur Groupe Prodways, www.prodways-group.com.



4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2023

4.2.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 200,2	1 895,1
Reprises sur provisions, transfert de charges et autres produits	213,5	298,6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 413,7	2 193,8
Autres achats et charges externes	2 484,4	1 553,1
Impôts, taxes et versements assimilés	22,5	25,7
Frais de personnel	1 182,6	1 690,9
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :		
sur immobilisations	98,9	55,0
sur actif circulant	934,9	-
Autres charges	43,0	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 766,3	3 324,8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (A)	(2 352,5)	(1 131,0)
RÉSULTAT FINANCIER (B)	(20 266,1)	(1 876,9)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (C) = (A) + (B)	(22 618,6)	(3 007,9)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (D)	(982,2)	(0,2)
Impôt sur les bénéfices (E)	925,8	1 082,0
RÉSULTAT NET (F) = (C) + (D) + (E)	(22 675)	(1 926,1)

4.2.2 Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	2023			2022
	Brut	Amort. & provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	287,3	123,1	164,3	-
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	475,7	111,0	364,6	413,7
Autres immobilisations corporelles	45,9	31,4	14,5	6,2
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	116,7
Titres de participation	119 681,7	74 711,5	44 970,2	58 655,0
Créances liées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	378,2	-	378,2	492,1
ACTIF IMMOBILISÉ	120 868,8	74 977,0	45 891,8	59 683,8
Clients et comptes rattachés	4 329,5	934,9	3 394,6	3 637,4
Autres créances d'exploitation	20 074,1	10 658,3	9 415,8	18 346,9
Disponibilités	4 544,4	-	4 544,4	2 197,7
ACTIF CIRCULANT	28 948,0	11 593,2	17 354,8	24 182,0
Charges constatées d'avance	131,2	-	131,2	93,1
TOTAL ACTIF	149 948,0	86 570,2	63 377,7	83 958,8

Passif

(en milliers d'euros)	2023	2022
Capital social	25 811,7	25 632,0
Primes	83 786,8	83 786,8
Réserve légale	2 563,2	2 563,2
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(44 014,8)	(41 909,1)
Résultat de l'exercice	(22 675,0)	(1 926,1)
CAPITAUX PROPRES	45 471,8	68 146,8
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	37,5	9,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 048,3	10 896,0
Dettes financières diverses	-	-
Fournisseurs	1 198,7	563,4
Dettes fiscales et sociales	1 629,4	1 381,4
Autres dettes	1 992,0	2 962,2
TOTAL DETTES	17 868,5	15 803,0
TOTAL PASSIF	63 377,7	83 958,8

4.2.3 Variation de trésorerie

(en milliers d'euros)	2023	2022
RÉSULTAT NET	(22 675,0)	(1 926,1)
Charges et produits calculés	16 467,4	7 210,4
Plus et moins-values de cessions	-	-
Autres	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(6 207,6)	5 284,4
Variation du besoin en fonds de roulement	6 393,7	(9 491,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)	186,1	(4 207,1)
Opérations d'investissement		
Décassement/acquisition immobilisations incorporelles	-	-
Décassement/acquisition immobilisations corporelles	(105,6)	(130,3)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décassement/acquisition immobilisations financières	-	(0,8)
Encaissement/cession immobilisations financières	113,9	114,4
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	8,3	(16,6)
Opérations de financement		
Augmentations de capital ou apports	-	-
Dividendes versés	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	4 918,0	4 386,7
Remboursement d'emprunts	(2 765,6)	(690,7)
Variation des autres dettes financières	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	2 152,4	3 696,0
VARIATION DE TRÉSORERIE (D = A + B + C)	2 346,8	(527,8)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 197,7	2 725,4
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	4 544,4	2 197,7

4.2.4 Notes annexes aux états financiers de la Société

Note 1	Principes comptables	134	Note 5	Notes relatives au bilan	137
Note 2	Événements significatifs de l'exercice	134	5.1	Actif immobilisé	137
Note 3	Notes relatives au compte de résultat	134	5.2	État des échéances des créances	138
3.1	Produits d'exploitation	134	5.3	Capitaux propres	138
3.2	Charges d'exploitation	134	5.4	Endettement financier net	139
3.3	Honoraires des Commissaires aux comptes	135	5.5	Dettes d'exploitation et autres dettes	139
3.4	Rémunération des dirigeants	135	Note 6	Opérations avec les entreprises et les parties liées	140
3.5	Résultat financier	135	Note 7	Engagements hors bilan	140
3.6	Résultat exceptionnel	135	7.1	Engagements hors bilan liés à l'activité courante	140
3.7	Impôt sur les sociétés	136	7.2	Engagements complexes	140
Note 4	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie	136	7.3	Engagements reçus	140
4.1	Flux générés par l'activité	136	7.4	Covenants financiers	140
4.2	Flux générés par les opérations d'investissement	136	7.5	Nantissements, garanties et sûretés	140
4.3	Flux générés par les opérations de financement	136	7.6	Indemnités de fin de carrière	140
			Note 8	Filiales et participations	141
			Note 9	Autres informations	142
			9.1	Identité de la société mère consolidant les comptes	142
			9.2	Intégration fiscale	142
			9.3	Événements postérieurs à l'exercice	142

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les états financiers (bilan, compte de résultat) présentés sont identifiés comme suit :

- le montant net global du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 63 377 742,89 euros ;
- le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage une perte de - 22 675 035,64 euros.

Les comptes annuels de PRODWAYS GROUP ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 19 mars 2024. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 18 juin 2024.

Note 1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, modifié par les règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07, applicables à la clôture de l'exercice, avec les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- principe de prudence ;
- indépendance des exercices.

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. La différence de conversion constatée est inscrite au bilan dans les comptes d'écart de conversion actif ou passif. Les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision.

Les disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont portés au compte de résultat.

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Note 2 Événements significatifs de l'exercice

En 2023, PRODWAYS GROUP a participé à une augmentation de capital financée par incorporation de créances. L'augmentation de capital de PRODWAYS PRINTERS a été souscrite à hauteur de 2,7 M€.

En juillet 2022, le groupe PRODWAYS via sa filiale INTERSON PROTAC a acquis la société AUDITECH INNOVATIONS. Cette acquisition a été financée par PRODWAYS GROUP : par

compte courant avec INTERSON PROTAC pour l'acquisition de 100 % des titres pour un montant de 4,145 M€. Conformément aux accords avec les vendeurs un complément de prix a été versé par INTERSON PROTAC en début d'année 2023. L'acquisition a fait l'objet d'un refinancement par emprunt bancaire souscrit par PRODWAYS GROUP. Le total souscrit est de 4,9 M€.

Note 3 Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

PRODWAYS GROUP a réalisé 2 200 milliers d'euros de chiffre d'affaires, par la facturation de prestations de services à ses filiales, dont 514,6 milliers d'euros à l'étranger.

3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 766,3 milliers d'euros et sont principalement constituées :

- de prestations de services facturées par EXAIL TECHNOLOGIES (391,3 milliers d'euros contre 514,7 milliers d'euros en 2022) ;
- de prestations de service par sa filiale PRODWAYS CONSEIL pour 668,5 milliers d'euros ;
- d'honoraires (701,5 milliers d'euros) ;
- de charges de personnel (1 182,6 milliers d'euros) ;
- de frais de missions et de déplacement (69 milliers d'euros).

Les effectifs moyens de l'exercice se répartissent comme suit :

	2023	2022
Effectif moyen employé	4	9
Effectif fin de période	3	7
dont cadres et professions supérieures	3	6
dont techniciens et agents de maîtrise	-	1

3.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2023, les honoraires des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP s'élèvent à 101 milliers d'euros.

3.4 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP se sont vus attribuer 60 milliers d'euros de rémunérations.

Le Président a été rémunéré pour partie par la société PRODWAYS GROUP et pour partie par EXAIL TECHNOLOGIES, société contrôlante jusqu'à fin 2021. PRODWAYS GROUP lui a versé en 2023 une rémunération brute globale de 98 950,00 euros (75 000 euros de rémunération fixe et 23 950,00 euros de rémunération variable au titre de 2022). Les rémunérations variables du Président au titre de 2023 ont été fixées le 19 mars 2024 à 8 750 euros (Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP).

PRODWAYS GROUP a versé au Directeur général en 2023 une rémunération brute globale de 365 393 euros (265 000 euros de rémunération fixe, 88 107 euros de rémunération variable au titre de l'exercice 2022 et 12 286 euros d'avantage en nature). Les rémunérations variables du Directeur général au titre de 2023 ont été fixées le 19 mars 2024 à 43 750 euros (Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP).

3.5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2023	2022
Produits financiers de participation ⁽¹⁾	4 922,8	5 440,8
Produits nets des placements financiers + intérêts sur comptes courants	887,1	367,0
Intérêts et charges assimilés	(339,3)	(217,4)
RÉSULTAT FINANCIER AVANT PROVISIONS	5 470,7	5 590,4
Reprises sur provisions pour dépréciation	978,9	12,5
Dotations aux provisions pour dépréciation	(26 715,7)	(7 479,8)
RÉSULTAT FINANCIER	22 381,7	(1 876,9)

(1) Les produits de participation sont composés en 2023 principalement de dividendes reçus de DELTAMED et AVENAO SOLUTIONS 3D

Comme chaque année, les titres de participations et les comptes courants associés ont fait l'objet de tests d'évaluation. Lorsque les titres de participations et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participations sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées

(sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Ceux-ci sont réalisés par entité juridique et non par UGT comme c'est le cas au niveau des comptes consolidés du groupe PRODWAYS GROUP. Des dotations de provisions sur titres et comptes courants ont été constatées en net à hauteur de - 26,7 millions d'euros.

3.6 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2023	2022
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Produits de cession des immobilisations	-	-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(3)	-
Valeur nette des actifs cédés	(979)	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL AVANT PROVISIONS	(982)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(982)	-

Le résultat exceptionnel est de - 982 milliers d'euros en 2023 correspondant à la cession de VARIA 3D en début d'année.

3.7 Impôt sur les sociétés

PRODWAYS GROUP est devenue mère d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2018 constitué des sociétés suivantes :

Société	Date d'entrée
PRODWAYS SAS	1er janvier 2018
PRODWAYS ENTREPRENEURS	1er janvier 2018
INITIAL	1er janvier 2018
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	1er janvier 2018
PRODWAYS 2	1er janvier 2018
AVENAO SOLUTIONS 3D	1er janvier 2018
3D SERVICAD	1er janvier 2018
AVENAO INDUSTRIE	1er janvier 2018
CRISTAL	1er janvier 2019
INTERSON PROTAC	1er janvier 2020
AUDITECH INNOVATIONS	1er janvier 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat fiscal de l'ensemble intégré est un déficit qui s'établit à -4 060,4 milliers d'euros.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat fiscal de l'année 2023 de la société est un déficit qui s'établit à -1 650,3 milliers d'euros.

Un produit d'impôt constaté de 925,8 milliers d'euros résulte de l'intégration fiscale.

Note 4 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.1 Flux générés par l'activité

La variation de besoin en fonds de roulement s'élève à un montant favorable de -6 393,7 milliers d'euros. Cette ressource s'explique notamment par l'augmentation des provisions pour dépréciation des comptes courants sur les filiales à hauteur de 10 303,1 milliers d'euros. L'augmentation des créances clients de 692 milliers d'euros et des comptes courants en valeur brutes pour 3 092,4 milliers d'euros complète cette analyse.

4.2 Flux générés par les opérations d'investissement

En 2022, PRODWAYS GROUP a lancé un programme de modernisation de ses systèmes d'information avec deux projets : un logiciel comptable pour l'ensemble des filiales françaises ainsi qu'un SIRH. Ces 2 projets recouvrent les immobilisations en cours au bilan de la société au 31 décembre 2022.

En 2023, PRODWAYS GROUP a poursuivi ses projets et mis en service ces 2 logiciels. A date, le SIRH est déployé sur l'ensemble des filiales françaises et le logiciel comptable reste à déployer sur AVENAO et AUDITECH INNOVATIONS.

4.3 Flux générés par les opérations de financement

En 2020, PRODWAYS GROUP a bénéficié des mesures d'accompagnement de la crise sanitaire mises en place par l'État. Dans cette perspective, 7,2 millions d'euros de Prêts Garantis par l'État ont été souscrits, encaissés en septembre 2020 et le remboursement se réalisera sur 4 ans après un différé d'un an. Les remboursements ont commencé fin 2022.

En 2022, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition de CREABIS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,4 millions d'euros.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition d'AUDITECH INNOVATIONS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,9 millions d'euros.

Note 5 Notes relatives au bilan

5.1 Actif immobilisé

Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée sur la base de la valeur d'utilité des titres, qui représente ce qu'il serait acceptable de décaisser pour acquérir ces titres. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur de la quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, mais aussi en fonction de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court terme. Cela implique d'utiliser des projections de flux de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	80,0	207,3	-	287,33
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	475,6	-	-	475,61
Matériels de bureau et informatique	31,0	15,0	-	45,94
Immobilisations en cours	116,7	-	116,7	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	117 961,3	2 699,2	978,9	119 681,63
Prêts	465,6	-	115,3	350,28
Autres immobilisations financières	26,6	1,4	-	27,94
TOTAUX	119 156,8	1 944,0	232,0	120 868,8

Les augmentations de l'exercice concernent notamment l'augmentation de capital de PRODWAYS PRINTERS pour 2,7 millions d'euros compensée par la sortie de VARIA 3D pour près d'1 million d'euros.

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	-	207,3	43,1	164,3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	413,7	-	49,1	364,6
Matériels de bureau et informatique	6,2	15,0	6,7	14,5
Immobilisations en cours	116,7	-	116,7	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	58 655,1	1 720,3	17 520,8	44 970,2
Prêts	465,6	-	115,3	350,3
Autres immobilisations financières	26,6	1,4	-	27,9
TOTAUX	59 683,8	1 944,0	17 851,6	45 891,8

4 INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers individuels 2023

L'évaluation des titres de participations a été ajustée pour tenir compte notamment de la sortie annoncée de CRISTAL vendue le 9 février 2024 et de l'arrêt de la fabrication des imprimantes dédiées à la bijouterie chez SOLIDSCAPE. Ainsi 9,7 millions concernent la dépréciation des titres de la société PRODWAYS PRINTERS, 6,1 millions d'euros ceux de la société SOLIDSCAPE et 2,1 ceux de la société CRISTAL.

5.2 État des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Prêts	350,3	116,0	234,3
Créances liées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	27,9	-	27,9
Autres créances clients	4 329,5	4 329,5	-
Sécurité Sociale et autres organismes	2,5	2,5	-
État et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices	1 481,5	1 005,7	475,8
• Taxe sur la valeur ajoutée	276,4	276,4	-
Groupe et associés	18 313,7	18 313,7	-
Débiteurs divers	-	-	-
Charges constatées d'avance	131,2	131,2	-
TOTAUX	24 913,0	24 174,9	738,0

Le poste « Groupe et associés » comprend des avances en compte courant accordées à des filiales, ainsi que les contreparties des impôts des filiales, liés à l'intégration fiscale au sein du Groupe.

Produits à recevoir : néant.

5.3 Capitaux propres

5.3.1 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation ou réduction de capital	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Fin d'exercice
Capital	25 632,0	179,7	-	-	25 811,7
Primes	83 786,8	-	-	-	83 786,8
Réserve légale	2 563,2	-	-	-	2 563,2
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	(41 909,0)	(179,7)	(1 926,1)	-	(44 014,8)
Résultat N-1	(1 926,1)	-	1 926,1	-	-
TOTAUX	68 146,9	-	-	-	68 146,9
Résultat de l'exercice		-	-	-	(22 675,0)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE	68 146,9	-	-	-	45 471,9

Au 31 décembre 2023, le capital social de PRODWAYS GROUP se compose de 51 623 324 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro, soit un capital social de 25 811 662 euros.

5.3.2 Actions potentielles

En janvier 2019, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en 2 tranches en faveur des collaborateurs du Groupe. L'ensemble de ces deux plans représentait un potentiel de 802 800 actions. En janvier 2021, 186 408 actions ont été attribuées, générant une augmentation de capital de 93 204 €. Au 31 décembre 2022, compte tenu des annulations déjà effectuées, il restait un potentiel de 103 392 actions attribuables. Ces dernières ont toutes été attribuées début 2023 et le plan est désormais caduc.

En janvier 2021, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 532 500 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2021 et 2022 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 550 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2022 un total de 255 981 actions potentielles. Ces actions ont été attribuées en 2023. Ce plan est désormais caduc.

En février 2023, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un

plan sélectif réservé à 16 personnes, 545 700 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2023 et 2024 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 564 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2023 un total de 324 713 actions potentielles.

5.4 Endettement financier net

5.4.1 Trésorerie disponible

Le cas échéant, les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation serait constituée si la valeur liquidative était inférieure au coût d'acquisition.

Les « Disponibilités » figurent à l'actif du bilan au 31 décembre 2023 pour un montant de 4 544,4 milliers d'euros.

PRODWAYS GROUP détient 69 376 actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité animé par TPICAP. Au 31 décembre 2023 la valeur des actions détenues s'élève à 104,1 milliers d'euros, leur valeur de marché est de 66,6 milliers d'euros.

5.4.2 Dettes financières

PRODWAYS GROUP a souscrit en 2020 trois Prêts garantis par l'État pour un total de 7,2 millions d'euros. En 2022, PRODWAYS GROUP a souscrit 3 emprunts pour refinancer l'acquisition de CREABIS pour un montant total de 4,4 M€ puis 4,9 M€ en 2023 pour financer l'acquisition d'AUDITECH INNOVATIONS.

5.5 Dettes d'exploitation et autres dettes

État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	1 198,7	1 198,7	-
Personnel et comptes rattachés	213,1	213,1	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	153,6	153,6	-
État et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices	684,3	684,3	-
• Taxe sur la valeur ajoutée	572,0	572,0	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	6,3	6,3	-
Groupe et associés	1 992,0	-	1 992,0
Autres dettes	-	-	-
TOTAUX	4 820,2	2 828,1	1 992,0

Charges à payer : 562,4 milliers d'euros dont 181 milliers d'euros de factures non parvenues, 366,7 milliers d'euros de dettes sociales.

Note 6 Opérations avec les entreprises et les parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Toutes les transactions avec les entreprises et parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Les montants nets relatifs aux entreprises liées inclus dans les postes du bilan et du compte de résultat de PRODWAYS GROUP SA de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Filiales	EXAIL Technologies	Gorgé SAS
BILAN			
Dépôt de garantie	-	-	-
Clients et comptes rattachés	4 329,5	-	-
Comptes courants débiteurs	18 313,7	-	-
Fournisseurs	544,4	264,7	-
Comptes courants créditeurs	1 992,0	-	-
COMPTE DE RÉSULTAT			
Produits d'exploitation	2 200,2	-	-
Autres produits	194,7	-	-
Achats et charges externes	841,3	391,3	21,5
Produits de participation	4 922,8	-	-
Autres produits financiers	316,8	-	-
Charges financières ⁽¹⁾	68,3	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-

(1) Hors provision et reprise de provisions sur titres et comptes courants

Note 7 Engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

Néant.

7.2 Engagements complexes

PRODWAYS GROUP a acquis en 2018 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 18 mois à 8 ans selon la nature des réclamations. Cette garantie est plafonnée à 1 million de US dollars ou au prix d'acquisition selon la nature des réclamations. Le Groupe n'a pas été amené à mettre en jeu la garantie.

7.3 Engagements reçus

PRODWAYS GROUP dispose de 2 lignes de crédit négociées auprès de deux banques. Au 31 décembre 2023, le solde utilisable est de 3,4 M€ pour les 2 banques.

7.4 Covenants financiers

Les emprunts dont dispose PRODWAYS GROUP sont assortis selon les cas de clause de changement de contrôle et/ou de covenant financier applicable en cas de tirage. Au 31 décembre 2023, ces covenants sont respectés.

7.5 Nantissements, garanties et sûretés

Néant.

7.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 35 milliers d'euros à la date de clôture.

Note 8 Filiales et participations

Filiales et participations	Informations financières									
	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
1. Filiale (à détailler) (> de 50 % du capital détenu par la société).										
DELTAMED	27	5 253	100 %	7 066	7 066	-	-	11 400	2 107	2 000
PRODWAYS ENTREPRENEURS	701	3 156	100 %	701	701	-	-	-	3 364	-
PRODWAYS PRINTERS	6 427	(4 306)	100 %	58 911	2 116	1 207	-	3 143	(4 979)	-
INITIAL	400	318	100 %	12 000	12 000	4 763	-	11 708	(364)	-
PODO 3D	28	(3 510)	100 %	695	-	2 022	-	1 296	(379)	-
CRISTAL	755	(794)	100 %	2 850	-	830	-	2 802	(313)	-
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	949	(583)	100 %	2 523	-	700	-	10	(302)	-
PRODWAYS 2	5	(17)	100 %	16	-	10	-	-	(12)	-
PRODWAYS CONSEIL	5	(11)	100 %	106	-	138	-	702	(6)	-
INTERSON PROTAC	96	3 775	100 %	6 619	6 619	3 809	-	10 656	551	-
AVENAO SOLUTIONS 3D	21	2 651	100 %	16 466	16 466	-	-	21 573	2 125	2 923
SOLIDSCAPE	12 842	(12 153)	100 %	11 726	-	6 375	-	6 407	(2 489)	-
SCI CHAVANOD	2	170	99,95 %	2	2	477	-	482	143	-
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A.										
a. Filiales françaises (ensemble)										
b. Filiales étrangères (ensemble)										
2. Participations non reprises au § A.										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)										

Note 9 Autres informations

9.1 Identité de la société mère consolidant les comptes

PRODWAYS GROUP établit des comptes consolidés.

9.2 Intégration fiscale

PRODWAYS GROUP est devenue depuis le 1^{er} janvier 2018 la mère d'un groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés PRODWAYS, PRODWAYS ENTREPRENEURS, INITIAL, EXCELTEC, PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING, PRODWAYS 2, AS3D, 3D SERVICAD, AVENAO INDUSTRIE, CRISTAL et depuis 2020 INTERSON PROTAC.

En 2021, PRODWAYS CONSEIL a rejoint le groupe d'intégration fiscale.

En 2023, AUDITECH INNOVATIONS a rejoint le groupe.

9.3 Événements postérieurs à l'exercice

La société a procédé début février 2024 à la cession de la société CRISTAL. Les impacts de cette cession sont pris en compte dans les dépréciations sur titres et comptes courants dès cette clôture.

4.2.5 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale

PRODWAYS GROUP

30, rue de Gramont

75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Notes 3.5 et 5.1 de l'annexe aux comptes annuels

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 45 millions d'euros, soit près de 71 % du total actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Le montant de la charge de dépréciation des titres de participation et sur comptes courants au titre de l'exercice 2023 s'élève à 26,7 millions d'euros.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation et les créances rattachées est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est déterminée, le cas échéant, en fonction :

- de la quote-part des capitaux propres de la participation ;
- d'une analyse de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court ou moyen terme de la participation, notamment en utilisant des projections de flux de trésorerie.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert donc l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de l'audit, du fait de l'importance des titres de participation au bilan et de l'incidence de la provision pour dépréciation comptabilisée au compte de résultat et des incertitudes inhérentes à la probabilité de réalisation des prévisions entrant dans la détermination de la valeur d'utilité.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus de test d'évaluation mis en œuvre par la direction ;
- apprécier le caractère approprié et permanent de la méthode de valorisation retenue par la direction et les éléments chiffrés utilisés ;
- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests d'évaluation des titres de participation avec les données comptables ;
- analyser la cohérence des projections de flux futurs de trésorerie de la direction au regard des réalisations passées et de notre connaissance des activités des filiales.

Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.5 et 5.1 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article

L.22-10-9 7° du code de commerce, la société n'a pas mentionné, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise dans le "tableau 12 – Ratios d'équité", l'évolution annuelle des performances de la société, au cours des cinq exercices les plus récents au moins, présentés d'une manière qui permette la comparaison.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PRODWAYS GROUP par les statuts du 13 mars 2014 pour le cabinet RSM Paris et par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2023, le cabinet RSM Paris était dans la dixième année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la première année, dont respectivement sept et une années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 22 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associé
Albert Aidan

RSM Paris
Clément PERROT

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2024**

[...]

À caractère ordinaire

Première résolution – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un résultat de - 22 675 035,64 euros.

L'Assemblée générale constate l'absence de dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, ainsi que de l'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée :

*27.543.181 voix ayant voté pour,
4.638 voix ayant voté contre,
17.059 voix s'étant abstenues.*

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un résultat (part du Groupe) de - 14 009 milliers d'euros.

Cette résolution est adoptée :

*27.543.740 voix ayant voté pour,
4.638 voix ayant voté contre,
16.500 voix s'étant abstenues.*

Troisième résolution – Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 suivante :

- origine :
résultat de l'exercice : - 22 675 035,64 euros ;
- affectation :
report à nouveau : - 22 675 035,64 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices aucune distribution de dividendes et revenus n'est intervenue.

Cette résolution est adoptée :

*27.543.740 voix ayant voté pour,
4.638 voix ayant voté contre,
16.500 voix s'étant abstenues.*

[...]

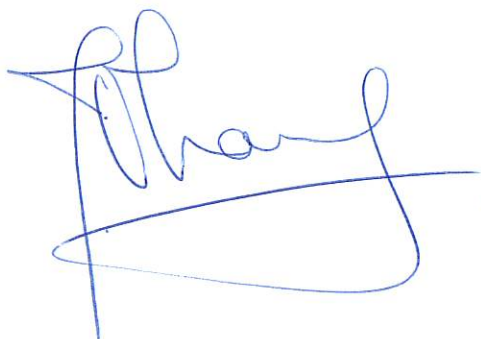
Vingt-cinquième résolution – Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée :

*27.560.378 voix ayant voté pour,
4.400 voix ayant voté contre,
100 voix s'étant abstenues.*

Extrait certifié conforme le 11 juillet 2024 par le Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Han', with a large, sweeping horizontal stroke underneath the name.



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PRODWAYS GROUP

Société anonyme

30, rue de Gramont

75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

RSM Paris
26, rue Cambacérès
75008 Paris

PRODWAYS GROUP

Société anonyme
30, rue de Gramont
75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Notes 3.5 et 5.1 de l'annexe aux comptes annuels

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 45 millions d'euros, soit près de 71% du total actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Le montant de la charge de dépréciation des titres de participation et sur comptes courants au titre de l'exercice 2023 s'élève à 26,7 millions d'euros.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation et les créances rattachées est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est déterminée, le cas échéant, en fonction :

- de la quote-part des capitaux propres de la participation ;
- d'une analyse de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court ou moyen terme de la participation, notamment en utilisant des projections de flux de trésorerie.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert donc l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de l'audit, du fait de l'importance des titres de participation au bilan et de l'incidence de la provision pour dépréciation comptabilisée au compte de résultat et des incertitudes inhérentes à la probabilité de réalisation des prévisions entrant dans la détermination de la valeur d'utilité.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus de test d'évaluation mis en œuvre par la direction ;
- apprécier le caractère approprié et permanent de la méthode de valorisation retenue par la direction et les éléments chiffrés utilisés ;
- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests d'évaluation des titres de participation avec les données comptables ;
- analyser la cohérence des projections de flux futurs de trésorerie de la direction au regard des réalisations passées et de notre connaissance des activités des filiales.

Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.5 et 5.1 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.22-10-9 7° du code de commerce, la société n'a pas mentionné, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise dans le "tableau 12 - Ratios d'équité", l'évolution annuelle des performances de la société, au cours des cinq exercices les plus récents au moins, présentés d'une manière qui permette la comparaison.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PRODWAYS GROUP par les statuts du 13 mars 2014 pour le cabinet RSM Paris et par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2023, le cabinet RSM Paris était dans la dixième année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la première année, dont respectivement sept et une années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives

à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 22 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue square logo with a white checkmark, followed by a handwritten signature in black ink that appears to read 'Aidan'.

Albert AIDAN

RSM Paris

The image shows a handwritten signature in black ink that reads 'Clément PERROT'.

Clément PERROT

4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2023

4.2.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 200,2	1 895,1
Reprises sur provisions, transfert de charges et autres produits	213,5	298,6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 413,7	2 193,8
Autres achats et charges externes	2 484,4	1 553,1
Impôts, taxes et versements assimilés	22,5	25,7
Frais de personnel	1 182,6	1 690,9
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :		
sur immobilisations	98,9	55,0
sur actif circulant	934,9	-
Autres charges	43,0	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 766,3	3 324,8
RESULTAT D'EXPLOITATION (A)	(2 352,5)	(1 131,0)
RESULTAT FINANCIER (B)	(20 266,1)	(1 876,9)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (C) = (A) + (B)	(22 618,6)	(3 007,9)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	(982,2)	(0,2)
Impôt sur les bénéfices (E)	925,8	1 082,0
RESULTAT NET (F) = (C) + (D) + (E)	(22 675)	(1 926,1)

4.2.2 Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	2023			2022
	Brut	Amort. & provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	287,3	1 23,1	164,3	-
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	475,7	111,0	364,6	413,7
Autres immobilisations corporelles	45,9	31,4	14,5	6,2
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	116,7
Titres de participation	119 681,7	74 711,5	44 970,2	58 655,0
Créances liées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	378,2	-	378,2	492,1
ACTIF IMMOBILISE	120 868,8	74 977,0	45 891,8	59 683,8
Clients et comptes rattachés	4 329,5	934,9	3 394,6	3 637,4
Autres créances d'exploitation	20 074,1	10 658,3	9 415,8	18 346,9
Disponibilités	4 544,4	-	4 544,4	2 197,7
ACTIF CIRCULANT	28 948,0	11 593,2	17 354,8	24 182,0
Charges constatées d'avance	131,2	-	131,2	93,1

	2023			2022
(en milliers d'euros)	Brut	Amort. & provisions	Net	Net
TOTAL ACTIF	149 948,0	86 570,2	63 377,7	83 958,8
Passif				
(en milliers d'euros)		2023		2022
Capital social		25 811,7		25 632,0
Primes		83 786,8		83 786,8
Réserve légale		2 563,2		2 563,2
Autres réserves		-		-
Report à nouveau		(44 014,8)		(41 909,1)
Résultat de l'exercice		(22 675,0)		(1 926,1)
CAPITAUX PROPRES		45 471,8		68 146,8
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		37,5		9,0
Emprunts auprès des établissements de crédit		13 048,3		10 896,0
Dettes financières diverses		-		-
Fournisseurs		1 198,7		563,4
Dettes fiscales et sociales		1 629,4		1 381,4
Autres dettes		1 992,0		2 962,2
TOTAL DETTES		17 868,5		15 803,0
TOTAL PASSIF		63 377,7		83 958,8

4.2.3 Variation de trésorerie

(en milliers d'euros)	2023	2022
RESULTAT NET	(22 675,0)	(1 926,1)
Charges et produits calculés	16 467,4	7 210,4
Plus et moins-values de cessions	-	-
Autres	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(6 207,6)	5 284,4
Variation du besoin en fonds de roulement	6 393,7	(9 491,5)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	186,1	(4 207,1)
Opérations d'investissement		
Décassement/acquisition immobilisations incorporelles	-	-
Décassement/acquisition immobilisations corporelles	(105,6)	(130,3)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décassement/acquisition immobilisations financières	-	(0,8)
Encaissement/cession immobilisations financières	113,9	114,4
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	8,3	(16,6)
Opérations de financement		
Augmentations de capital ou apports	-	-
Dividendes versés	-	-

(en milliers d'euros)	2023	2022
Encaissements provenant d'emprunts	4 918,0	4 386,7
Remboursement d'emprunts	(2 765,6)	(690,7)
Variation des autres dettes financières	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	2 152,4	3 696,0
VARIATION DE TRESORERIE (D = A + B + C)	2 346,8	(527,8)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 197,7	2 725,4
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 544,4	2 197,7

4.2.4 Notes annexes aux états financiers de la Société

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les états financiers (bilan, compte de résultat) présentés sont identifiés comme suit :

- le montant net global du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 63 377 742,89 euros ;
- le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage une perte de - 22 675 035,64 euros.

Les comptes annuels de PRODWAYS GROUP ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 19 mars 2024. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 18 juin 2024.

Note 1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, modifié par les règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07, applicables à la clôture de l'exercice, avec les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- principe de prudence ;
- indépendance des exercices.

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. La différence de conversion constatée est inscrite au bilan dans les comptes d'écart de conversion actif ou passif. Les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision.

Les disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont portés au compte de résultat.

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Note 2 Événements significatifs de l'exercice

En 2023, PRODWAYS GROUP a participé à une augmentation de capital financée par incorporation de créances. L'augmentation de capital de PRODWAYS PRINTERS a été souscrite à hauteur de 2,7 M€.

En juillet 2022, le groupe PRODWAYS via sa filiale INTERSON PROTAC a acquis la société AUDITECH INNOVATIONS. Cette acquisition a été financée par PRODWAYS GROUP : par compte courant avec INTERSON PROTAC pour l'acquisition de 100 % des titres pour un montant de 4,145 M€. Conformément aux accords avec les vendeurs un complément de prix a été versé par

INTERSON PROTAC en début d'année 2023. L'acquisition a fait l'objet d'un refinancement par emprunt bancaire souscrit par PRODWAYS GROUP. Le total souscrit est de 4,9 M€.

Note 3 Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

PRODWAYS GROUP a réalisé 2 200 milliers d'euros de chiffre d'affaires, par la facturation de prestations de services à ses filiales, dont 514,6 milliers d'euros à l'étranger.

3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 766,3 milliers d'euros et sont principalement constituées :

- de prestations de services facturées par EXAIL TECHNOLOGIES (391,3 milliers d'euros contre 514,7 milliers d'euros en 2022) ;
- de prestations de service par sa filiale PRODWAYS CONSEIL pour 668,5 milliers d'euros ;
- d'honoraires (701,5 milliers d'euros) ;
- de charges de personnel (1 182,6 milliers d'euros) ;
- de frais de missions et de déplacement (69 milliers d'euros).

Les effectifs moyens de l'exercice se répartissent comme suit :

	2023	2022
Effectif moyen employé	4	9
Effectif fin de période	3	7
dont cadres et professions supérieures	3	6
dont techniciens et agents de maîtrise	-	1

3.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2023, les honoraires des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP s'élèvent à 101 milliers d'euros.

3.4 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP se sont vus attribuer 60 milliers d'euros de rémunérations.

Le Président a été rémunéré pour partie par la société PRODWAYS GROUP et pour partie par EXAIL TECHNOLOGIES, société contrôlante jusqu'à fin 2021. PRODWAYS GROUP lui a versé en 2023 une rémunération brute globale de 98 950,00 euros (75 000 euros de rémunération fixe et 23 950,00 euros de rémunération variable au titre de 2022). Les rémunérations variables du Président au titre de 2023 ont été fixées le 19 mars 2024 à 8 750 euros (Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP).

PRODWAYS GROUP a versé au Directeur général en 2023 une rémunération brute globale de 365 393 euros (265 000 euros de rémunération fixe, 88 107 euros de rémunération variable au titre de l'exercice 2022 et 12 286 euros d'avantage en nature). Les rémunérations variables du Directeur général au titre de 2023 ont été fixées le 19 mars 2024 à 43 750 euros (Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP).

3.5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2023	2022
Produits financiers de participation ⁽¹⁾	4 922,8	5 440,8
Produits nets des placements financiers + intérêts sur comptes courants	887,1	367,0
Intérêts et charges assimilés	(339,3)	(217,4)
RESULTAT FINANCIER AVANT PROVISIONS	5 470,7	5 590,4
Reprises sur provisions pour dépréciation	978,9	12,5
Dotations aux provisions pour dépréciation	(26 715,7)	(7 479,8)
RESULTAT FINANCIER	22 381,7	(1 876,9)

(1) Les produits de participation sont composés en 2023 principalement de dividendes reçus de DELTAMED et AVENAO SOLUTIONS 3D

Comme chaque année, les titres de participations et les comptes courants associés ont fait l'objet de tests d'évaluation. Lorsque les titres de participations et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de

participations sont dépréciées avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées (sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Ceux-ci sont réalisés par entité juridique et non par UGT comme c'est le cas au niveau des comptes consolidés du groupe PRODWAYS GROUP. Des dotations de provisions sur titres et comptes courants ont été constatées en net à hauteur de -26,7 millions d'euros.

3.6 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2023	2022
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Produits de cession des immobilisations	-	-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(3)	-
Valeur nette des actifs cédés	(979)	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL AVANT PROVISIONS	(982)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(982)	-

Le résultat exceptionnel est de -982 milliers d'euros en 2023 correspondant à la cession de VARIA 3D en début d'année.

3.7 Impôt sur les sociétés

PRODWAYS GROUP est devenue mère d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2018 constitué des sociétés suivantes :

Société	Date d'entrée
PRODWAYS SAS	1er janvier 2018
PRODWAYS ENTREPRENEURS	1er janvier 2018
INITIAL	1er janvier 2018
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	1er janvier 2018
PRODWAYS 2	1er janvier 2018
AVENAO SOLUTIONS 3D	1er janvier 2018
3D SERVICAD	1er janvier 2018
AVENAO INDUSTRIE	1er janvier 2018
CRISTAL	1er janvier 2019
INTERSON PROTAC	1er janvier 2020
AUDITECH INNOVATIONS	1er janvier 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat fiscal de l'ensemble intégré est un déficit qui s'établit à -4 060,4 milliers d'euros.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat fiscal de l'année 2023 de la société est un déficit qui s'établit à -1 650,3 milliers d'euros.

Un produit d'impôt constaté de 925,8 milliers d'euros résulte de l'intégration fiscale.

Note 4 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.1 Flux générés par l'activité

La variation de besoin en fonds de roulement s'élève à un montant favorable de -6 393,7 milliers d'euros. Cette ressource s'explique notamment par l'augmentation des provisions pour dépréciation des comptes courants sur les filiales à hauteur de 10 303,1 milliers d'euros. L'augmentation des créances clients de 692 milliers d'euros et des comptes courants en valeur brutes pour 3 092,4 milliers d'euros complète cette analyse.

4.2 Flux générés par les opérations d'investissement

En 2022, PRODWAYS GROUP a lancé un programme de modernisation de ses systèmes d'information avec deux projets : un logiciel comptable pour l'ensemble des filiales françaises ainsi qu'un SIRH. Ces 2 projets recouvrent les immobilisations en cours au bilan de la société au 31 décembre 2022.

En 2023, PRODWAYS GROUP a poursuivi ses projets et mis en service ces 2 logiciels. A date, le SIRH est déployé sur l'ensemble des filiales françaises et le logiciel comptable reste à déployer sur AVENAO et AUDITECH INNOVATIONS.

4.3 Flux générés par les opérations de financement

En 2020, PRODWAYS GROUP a bénéficié des mesures d'accompagnement de la crise sanitaire mises en place par l'État. Dans cette perspective, 7,2 millions d'euros de Prêts Garantis par l'État ont été souscrits, encaissés en septembre 2020 et le remboursement se réalisera sur 4 ans après un différé d'un an. Les remboursements ont commencé fin 2022.

En 2022, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition de CREABIS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,4 millions d'euros.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition d'AUDITECH INNOVATIONS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,9 millions d'euros.

Note 5 Notes relatives au bilan

5.1 Actif immobilisé

Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée sur la base de la valeur d'utilité des titres, qui représente ce qu'il serait acceptable de décaisser pour acquérir ces titres. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur de la quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, mais aussi en fonction de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court terme. Cela implique d'utiliser des projections de flux de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	80,0	207,3	-	287,33
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	475,6	-	-	475,61
Matériels de bureau et informatique	31,0	15,0	-	45,94
Immobilisations en cours	116,7	-	116,7	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	117 961,3	2 699,2	978,9	119 681,63
Prêts	465,6	-	115,3	350,28
Autres immobilisations financières	26,6	1,4	-	27,94
TOTAUX	119 156,8	1 944,0	232,0	120 868,8

Les augmentations de l'exercice concernent notamment l'augmentation de capital de PRODWAYS PRINTERS pour 2,7 millions d'euros compensée par la sortie de VARIA 3D pour près d'1 million d'euros.

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	-	207,3	43,1	164,3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	413,7	-	49,1	364,6
Matériels de bureau et informatique	6,2	15,0	6,7	14,5
Immobilisations en cours	116,7	-	116,7	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	58 655,1	1 720,3	17 520,8	44 970,2

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Prêts	465,6	-	115,3	350,3
Autres immobilisations financières	26,6	1,4	-	27,9
TOTAUX	59 683,8	1 944,0	17 851,6	45 891,8

L'évaluation des titres de participations a été ajustée pour tenir compte notamment de la sortie annoncée de CRISTAL vendue le 9 février 2024 et de l'arrêt de la fabrication des imprimantes dédiées à la bijouterie chez SOLIDSCAPE. Ainsi 9,7 millions concernent la dépréciation des titres de la société PRODWAYS PRINTERS, 6,1 millions d'euros ceux de la société SOLIDSCAPE et 2,1 ceux de la société CRISTAL.

5.2 État des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Prêts	350,3	116,0	234,3
Créances liées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	27,9	-	27,9
Autres créances clients	4 329,5	4 329,5	-
Sécurité Sociale et autres organismes	2,5	2,5	-
État et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices	1 481,5	1 005,7	475,8
• Taxe sur la valeur ajoutée	276,4	276,4	-
Groupe et associés	18 313,7	18 313,7	-
Débiteurs divers	-	-	-
Charges constatées d'avance	131,2	131,2	-
TOTAUX	24 913,0	24 174,9	738,0

Le poste « Groupe et associés » comprend des avances en compte courant accordées à des filiales, ainsi que les contreparties des impôts des filiales, liés à l'intégration fiscale au sein du Groupe.

Produits à recevoir : néant.

5.3 Capitaux propres

5.3.1 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation ou réduction de capital	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Fin d'exercice
Capital	25 632,0	179,7	-	-	25 811,7
Primes	83 786,8	-	-	-	83 786,8
Réserve légale	2 563,2	-	-	-	2 563,2
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	(41 909,0)	(179,7)	(1 926,1)	-	(44 014,8)
Résultat N-1	(1 926,1)	-	1 926,1	-	-
TOTAUX	68 146,9	-	-	-	68 146,9
Résultat de l'exercice		-	-	-	(22 675,0)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES A LA CLOTURE	68 146,9	-	-	-	45 471,9

Au 31 décembre 2023, le capital social de PRODWAYS GROUP se compose de 51 623 324 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro, soit un capital social de 25 811 662 euros.

5.3.2 Actions potentielles

En janvier 2019, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en 2 tranches en faveur des collaborateurs du Groupe. L'ensemble de ces deux plans représentaient un potentiel de 802 800 actions. En janvier 2021, 186 408 actions ont été attribuées, générant une augmentation de capital de 93 204 €. Au 31 décembre 2022, compte tenu des annulations déjà effectuées, il restait un potentiel de 103 392 actions attribuables. Ces dernières ont toutes été attribuées début 2023 et le plan est désormais caduc.

En janvier 2021, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 532 500 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2021 et 2022 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 550 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2022 un total de 255 981 actions potentielles. Ces actions ont été attribuées en 2023. Ce plan est désormais caduc.

En février 2023, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 545 700 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2023 et 2024 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 564 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2023 un total de 324 713 actions potentielles.

5.4 Endettement financier net

5.4.1 Trésorerie disponible

Le cas échéant, les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation serait constituée si la valeur liquidative était inférieure au coût d'acquisition.

Les « Disponibilités » figurent à l'actif du bilan au 31 décembre 2023 pour un montant de 4 544,4 milliers d'euros.

PRODWAYS GROUP détient 69 376 actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité animé par TPICAP. Au 31 décembre 2023 la valeur des actions détenues s'élève à 104,1 milliers d'euros, leur valeur de marché est de 66,6 milliers d'euros.

5.4.2 Dettes financières

PRODWAYS GROUP a souscrit en 2020 trois Prêts garantis par l'État pour un total de 7,2 millions d'euros. En 2022, PRODWAYS GROUP a souscrit 3 emprunts pour refinancer l'acquisition de CREABIS pour un montant total de 4,4 M€ puis 4,9 M€ en 2023 pour financer l'acquisition d'AUDITECH INNOVATIONS.

5.5 Dettes d'exploitation et autres dettes

État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	1 198,7	1 198,7	-
Personnel et comptes rattachés	213,1	213,1	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	153,6	153,6	-
État et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices	684,3	684,3	-
• Taxe sur la valeur ajoutée	572,0	572,0	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	6,3	6,3	-
Groupe et associés	1 992,0	-	1 992,0
Autres dettes	-	-	-
TOTAUX	4 820,2	2 828,1	1 992,0

Charges à payer : 562,4 milliers d'euros dont 181 milliers d'euros de factures non parvenues, 366,7 milliers d'euros de dettes sociales.

Note 6 Opérations avec les entreprises et les parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Toutes les transactions avec les entreprises et parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Les montants nets relatifs aux entreprises liées inclus dans les postes du bilan et du compte de résultat de PRODWAYS GROUP SA de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Filiales EXAIL Technologie	Gorgé SAS
BILAN		
Dépôt de garantie	-	-

(en milliers d'euros)	Filiales EXAIL Technologie		Gorgé SAS
Clients et comptes rattachés	4 329,5	-	-
Comptes courants débiteurs	18 313,7	-	-
Fournisseurs	544,4	264,7	-
Comptes courants créditeurs	1 992,0	-	-
COMPTE DE RESULTAT			
Produits d'exploitation	2 200,2	-	-
Autres produits	194,7	-	-
Achats et charges externes	841,3	391,3	21,5
Produits de participation	4 922,8	-	-
Autres produits financiers	316,8	-	-
Charges financières ⁽¹⁾	68,3	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-
(1) (1) Hors provision et reprise de provisions sur titres et comptes courants			

Note 7 Engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

Néant.

7.2 Engagements complexes

PRODWAYS GROUP a acquis en 2018 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 18 mois à 8 ans selon la nature des réclamations. Cette garantie est plafonnée à 1 million de US dollars ou au prix d'acquisition selon la nature des réclamations. Le Groupe n'a pas été amené à mettre en jeu la garantie.

7.3 Engagements reçus

PRODWAYS GROUP dispose de 2 lignes de crédit négociées auprès de deux banques. Au 31 décembre 2023, le solde utilisable est de 3,4 M€ pour les 2 banques.

7.4 Covenants financiers

Les emprunts dont dispose PRODWAYS GROUP sont assortis selon les cas de clause de changement de contrôle et/ou de covenant financier applicable en cas de tirage. Au 31 décembre 2023, ces covenants sont respectés.

7.5 Nantissements, garanties et sûretés

Néant.

7.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 35 milliers d'euros à la date de clôture.

Note 8 Filiales et participations

Informations financières										
Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus

1. Filiale (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société).

Informations financières										
DELTAMED	27	5 253	100 %	7 066	7 066	-	-	11 400	2 107	2 000
PRODWAYS ENTREPRENEURS	701	3 156	100 %	701	701	-	-	--	3 364	-
PRODWAYS PRINTERS	6 427	(4 386)	100 %	58 911	2 116	1 207	-	3 143	(4 979)	-
INITIAL	400	318	100 %	12 000	12 000	4 763	-	11 708	(364)	-
PODO 3D	28	(3 510)	100 %	695	-	2 022	-	1 296	(379)	-
CRISTAL	755	(794)	100 %	2 850	-	830	-	2 802	(313)	-
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	949	(683)	100 %	2 523	-	700	-	10	(302)	-
PRODWAYS 2	5	(17)	100 %	16	-	10	-	-	(12)	-
PRODWAYS CONSEIL	5	(11)	100 %	106	-	138	-	702	(6)	-
INTERSON PROTAC	96	3 775	100 %	6 619	6 619	3 809	-	10 656	551	-
AVENAO SOLUTIONS 3D	21	2 651	100 %	16 466	16 466	-	-	21 573	2 125	2 923
SOLIDSCAPE	12 842	(12 153)	100 %	11 726	-	6 375	-	6 407	(2 489)	-
SCI CHAVANOD	2	170	99,95 %	2	2	477	-	482	143	-
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A.										
a. Filiales françaises (ensemble)										
b. Filiales étrangères (ensemble)										
2. Participations non reprises au § A.										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)										

Note 9 Autres informations

9.1 Identité de la société mère consolidant les comptes

PRODWAYS GROUP établit des comptes consolidés.

9.2 Intégration fiscale

PRODWAYS GROUP est devenue depuis le 1^{er} janvier 2018 la mère d'un groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés PRODWAYS, PRODWAYS ENTREPRENEURS, INITIAL, EXCELTEC, PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING, PRODWAYS 2, AS3D, 3D SERVICAD, AVENAO INDUSTRIE, CRISTAL et depuis 2020 INTERSON PROTAC.

En 2021, PRODWAYS CONSEIL a rejoint le groupe d'intégration fiscale.

En 2023, AUDITECH INNOVATIONS a rejoint le groupe.

9.3 Événements postérieurs à l'exercice

La société a procédé début février 2024 à la cession de la société CRISTAL. Les impacts de cette cession sont pris en compte dans les dépréciations sur titres et comptes courants dès cette clôture.

